

FEUX DE PLEIN AIR

Par arrêté préfectoral en date du 03 mai 2016, **LES FEUX DE PLEIN AIR SONT INTERDITS TOUTE L'ANNÉE.**

Toutefois, par dérogation, les feux de plein air des **déchets verts refusés en déchetterie** peuvent faire l'objet d'une autorisation exceptionnelle de brûlage sous certaines conditions (conditions de sécurité, déclaration, autorisation de la Mairie ...) durant les périodes du :

01^{er} mars 2021 au 31 mai 2021

entre 10 heures 00 et 16 heures 30 (heure maximale d'extinction)

01^{er} octobre 2021 au 31 décembre 2021

entre 11 heures 00 et 15 heures 30 (heure maximale d'extinction)



Merci d'appeler obligatoirement la Mairie avant tout allumage de feu de plein air ☎ : 05.45.78.40.04

UN NOUVEAU COMPOSTEUR PARTAGÉ

Installé à côté du panneau lumineux sur la place des Halles

À l'image des 2 composteurs partagés déjà installés sur Baignes (un à la Cité des Rosiers et un sur le parking de Gamm Vert Rue du champ de Foire), Calitom s'apprête à en positionner un troisième au niveau de la Place des Halles sous le panneau lumineux. Toutes les personnes logées dans un périmètre de 200 mètres pourront aller déposer leurs déchets biodégradables dans des bacs spécifiques prévus à cet effet.

**Une réunion d'information sera organisée sur la place des Halles
Mercredi 14 avril 2021 à 10h00**

Sandra Coiffard de Calitom répondra à toutes les questions que vous pourriez vous poser.

N'hésitez pas à venir nombreux.

**Calitom a confié au chantier d'insertion
la gestion courante des composteurs
partagés**



QUELS BIODÉCHETS DÉPOSER DANS LES COMPOSTEURS PARTAGÉS ?

Grâce à l'action de l'air, de l'eau et des micro-organismes, les déchets organiques se dégradent et produisent du compost dans un délai de 6 mois à 1 an. Entrent dans les biodéchets les :

- ✓ épluchures de fruits et légumes, peaux d'orange en morceaux, fruits abîmés...
- ✓ restes de repas (pâtes, riz, pain, croûtes de fromage...)...
- ✓ marcs de café avec filtre, sachets de thé et infusion...
- ✓ coquilles d'oeufs écrasées, coquilles de noix et noisettes broyées...
- ✓ fleurs fanées...
- ✓ broyat, brindilles, feuilles sèches, paille...

